



## Déclaration préalable

**Conseil supérieur de l'éducation du 12 octobre 2023**

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Président du Conseil supérieur de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation,  
Mesdames, Messieurs,

**1 500**, c'est le nombre de postes supprimés à cette rentrée et annoncés comme d'habitude au creux de l'hiver, générant des dizaines, des centaines de mobilisations de parents d'élèves, d'enseignants, d'élus locaux, avec des manifestations devant les grilles des écoles et des préfectures.

**76 750**, ils sont 76 750 parents et amis de l'école publique à s'être reconnus dans notre appel pour protéger l'école publique et à avoir signé à ce jour la pétition nationale initiée par notre fédération. L'incompréhension est devenue indignation et l'indignation est devenue au fil des semaines et des mois une colère devenue sourde et froide.

Tous ces postes supprimés manquent cruellement et s'ajoutent aux centaines de postes de médecins de l'Education nationale, d'infirmières, de conseiller principaux d'éducation, d'assistants de services sociaux, d'assistants d'éducation, d'AESH qui manquent à l'appel alors que notre école doit faire face au fléau endémique du harcèlement entre enfants qui touche, au bas mot, 10% d'entre eux.

Comment, dans ces conditions, repérer chaque acte d'intimidation qui amorce la spirale destructrice et bien souvent irréparable du harcèlement ? Tous les spécialistes de la question sont unanimes, ce qui fait la différence, c'est l'intervention immédiate d'un adulte formé qui repère, protège l'enfant harcelé en classe, dans un couloir, un vestiaire, un car de transport scolaire... Ce qui fait la différence, c'est la capacité à stopper immédiatement l'enfant harceleur par une réponse éducative, juste et proportionnée.

Le harcèlement entre enfants est devenu systémique et on supprime des postes d'enseignants, d'adultes, indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires en se privant ainsi irrémédiablement de la capacité à repérer, à agir.

**2 100**, c'est le nombre de postes qui seraient supprimés à la rentrée 2024, comme le prévoit le PLF 2024 en débat.

**De 30 à 34**, voici les effectifs dans les classes qui sont très fréquemment dénombrés au collège pour atteindre 34 ou 35 élèves par classe au lycée.

Echec scolaire, harceleurs avançant masqués, pédagogie différenciée et remédiations impossibles à déployer, désaffection du métier d'enseignant... ces effectifs pléthoriques dans des salles inadaptées sont la cause de bien des maux de l'école. La baisse des effectifs dans toutes les classes est le préalable à la résolution de bien des crises.

Nous ne pouvons pas nous résigner à voir que l'on glisse dangereusement d'un enseignant devant chaque classe, à un adulte peu ou mal formé devant certaines classes, et peut-être même demain, faute d'adultes, à un ordinateur devant chaque élève.

Monsieur le ministre, le temps est venu de stopper cette folie, le temps est venu de valoriser et de reconnaître dans les actes la place indispensable de celles et ceux qui composent la communauté éducative.

A commencer par les enseignants et toutes celles et ceux qui encadrent les enfants et s'investissent dans l'école publique ! Enseigner est un métier ! Evaluer est un métier ! Faire progresser chaque élève est un métier ! Il est temps de revaloriser ce métier, de donner aux enseignants d'autres conditions de travail et de donner à nos enfants d'autres conditions de scolarité.

Les parents que nous représentons sont des parents exigeants, mais toujours des parents démocrates et républicains. Nous aimons l'école publique. Nos demandes sont simples, nous voulons contribuer à reconstruire une nouvelle école publique.

Mais aujourd'hui, comme les enseignants, les personnels de direction, nous sommes sous la pression des attaques anti-LGBT, sous la pression de remises en cause inacceptables d'enseignements ou de projets pédagogiques pourtant directement en lien avec les programmes officiels. A cela, s'ajoute la manipulation des peurs pour lutter contre le déploiement de politiques de santé à l'école ou les tentatives de déstabilisation d'associations de parents d'élèves. L'Etat prend-il la mesure de la menace et des pressions qui s'exercent sur les membres de la communauté éducative, le plus souvent à bas bruit ? Monsieur le Ministre, aurons-nous un soutien clair et net pour encourager celles et ceux qui, au quotidien, se mobilisent pour faire vivre et promouvoir l'école publique fidèlement aux textes en vigueur ?

Ce tableau peut vous paraître bien sombre, mais il témoigne des réalités que nous constatons sur le terrain. Il témoigne des difficultés de l'école publique. Bien sûr que l'on ne peut pas laisser les choses en l'état, mais l'absence d'un débat de société passionné, contradictoire mais organisé, structuré, pour construire ensemble une nouvelle école publique fait cruellement défaut et laisse la porte ouverte à toute celles et ceux qui veulent l'affaiblir.

C'est même le plus essentiel des débats, à ouvrir d'urgence avec volontarisme et sans tabou. A commencer par la volonté de ne plus taire l'absence de mixité sociale et scolaire qui ronge notre système éducatif, affaiblit et déshonore notre République. Les classes de niveaux, qui sont un non-sens pédagogique, vont même amplifier cela !

Nous voulons construire une école inclusive et ouverte sur le monde, une école publique capable de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, une école ayant les moyens de ses ambitions redevenant ainsi le creuset du vivre ensemble, une école permettant à chaque enfant d'apprendre et de devenir un citoyen actif, acteur de la société.

L'école publique est le cœur battant de la République, elle est le métronome de la société, elle est constitutive de l'identité des territoires et de nos histoires de vies. Elle doit être l'école du progrès, elle doit traduire une vision de l'avenir, une ambition !

**Sans une école publique forte, pas de République forte !**